

# 6<sup>e</sup> journée des études régionales

organisée dans le cadre de la Commission des études régionales

Mardi 16 octobre 2012

9 h 30 à 16 h 30 - Dares - 39/43 quai André Citroën 75015 Paris

## *La santé au travail : études et actions*

La Commission des études régionales de la DARES organise chaque année une journée de restitution de travaux régionaux afin de valoriser les collaborations entre les services en charge des études au sein des services déconcentrés et ceux qui ont la responsabilité de conduire les politiques et de mettre en œuvre les actions, notamment au niveau local.

Cette année, le thème retenu « La santé au travail : études et actions » porte sur les problématiques des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) à la fois sur la prévention des risques professionnels et l'analyse des accidents du travail. Chacune des présentations réalisées au cours de cette journée s'appliquera à présenter les résultats d'une étude et la méthode utilisée ainsi qu'à montrer en quoi cette étude a pu éclairer la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions.

La Commission des études régionales, qui joue un rôle clé dans le recensement des projets en matière d'études et d'évaluation en région, dans le partage de l'information concernant les travaux menés ainsi que dans l'appui, notamment méthodologique, aux travaux interrégionaux en matière d'études et d'évaluation, est à l'origine de ces journées. Cette Commission comprend des représentants des services en charge des Etudes, Statistiques, Evaluation (SESE) des DIRECCTE, de la DARES, de la DGT et de la DGEFP ainsi que de la DGCIS, de la DGCCRF et de la DG Trésor. Elle est présidée par le directeur d'une Direccte. Elle joue un rôle important dans les échanges et le partage de l'information des services déconcentrés - et en particulier, au sein de ceux-ci, des services en charge des Études, Statistiques, Évaluation des Direccte rattachées au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, au Ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce Extérieur et au Ministère du Redressement Productif.

Cette journée des études régionales vise à favoriser les échanges entre les personnes qui réalisent les études en région et celles qui ont des responsabilités opérationnelles dans la conduite des politiques au niveau local. Elle offre l'occasion d'échanges entre les niveaux régionaux et nationaux et témoigne de la diversité des champs d'intervention des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Elle est ouverte à l'ensemble des composantes des Direccte et à leurs partenaires en région.

**Serge LEROY,**  
Président de la Commission  
des études régionales



9 h 30 : **Accueil**

10 h - 10 h 30 : **Introduction**

**Antoine MAGNIER,**

Directeur de la DARES

**Yves CALVEZ**

Direction générale du travail

10h 30 - 12 h 30 : **Limites des accidents du travail**

• **Nord-Pas-de-Calais** : Impact de la structure d'activités sur la sur-sinistralité

**Juliette CULOT,**

Directrice - SESE Nord-Pas-de-Calais

**Letizia CHIARORE,**

CARSAT Nord-Picardie, gestion des risques professionnels

Dans la suite de l'Atlas sur la santé au travail réalisé par la Direccte qui est devenu un support pour orienter et structurer l'action des différentes institutions, cette étude analyse l'impact de la structure d'activités sur la sur-sinistralité constatée dans la région. Le premier constat est que la structure d'activités intervient pour moitié dans l'explication de l'écart des taux de fréquence des accidents du travail entre le Nord-Pas-de-Calais et la France entière. Le second est que, contrairement aux idées reçues, ce surplus d'accidents est non seulement imputable à certaines activités industrielles, mais également à des activités du secteur tertiaire.

Cette étude doit permettre d'orienter des actions spécifiques sur les secteurs identifiés. Des actions sont d'ores et déjà en cours pour certains secteurs, que ce soit dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions Coordonnées de l'assurance maladie ou du Plan Régional de Santé au Travail 2. Elles sont conduites en complémentarité avec les analyses d'accidents du travail menées sur le terrain.

• **Bourgogne** : La sur-accidentalité dans l'Yonne

**Frédéric PERRIER-CORNET,**

Directrice - SESE de Bourgogne

**Florence LAMESA,**

Directrice adjointe de l'UT de l'Yonne

Le tableau de bord réalisé annuellement et présenté aux membres du Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels (CRPRP) a constitué le déclencheur d'une démarche collective visant à réduire de manière substantielle les risques d'accidents du travail dans l'un des quatre départements de la région. L'analyse de la sur-accidentalité dans le département de l'Yonne a été réalisée par le service études, statistiques, évaluation (SESE) en trois phases successives de manière à permettre à un groupe de travail, présidé par la Directrice de l'UT de l'Yonne, de prendre conscience de la nature et de l'ampleur des risques d'accidents du travail sur le territoire.

Le groupe de travail, constitué des organisations syndicales, des services de santé au travail (SST) de l'Yonne, des principales branches (métallurgie, BTP...), de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) et de l'Inspection du Travail, s'est réuni à plusieurs reprises avec le SESE pour s'approprier les données et demander des investigations supplémentaires avant d'élaborer un plan d'action concerté visant à une diminution des risques dans les entreprises et secteurs principalement concernés.

• Pause déjeuner •

13h45 - 15 h 45 : **Prévenir les risques des salariés**

- **Basse-Normandie** : Plan d'actions engagé à partir du bilan sur les accidents du travail, les maladies professionnelles et les expositions professionnelles

**Christine CORBIN,**

Directrice - SESE Basse-Normandie

**Muriel RAOULT-MONESTEL,**

Médecin inspecteur régional du travail, pôle T de la Directrice de Basse-Normandie

Le bilan sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que l'exploitation régionale de l'enquête SUMER sur les expositions professionnelles ont eu pour objectifs d'orienter les actions de contrôle de l'inspecteur du travail (IT), les décisions en matière de prévention des risques, ainsi que d'éclairer les partenaires sociaux sur les activités à forte fréquence et/ ou gravité d'accidents et maladies professionnelles.

Les actions entreprises par les PRST 1 et 2, qui ont tenu compte de ces travaux, sont de plusieurs ordres : des initiatives en vue de la préservation de la santé au travail tout au long de la vie professionnelle, des actions innovantes sur la traçabilité des expositions professionnelles, des actions sur les risques chimiques, en particulier les produits cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR), le risque de troubles musculo-squelettiques (TMS), les risques psychosociaux (RPS) qui ont des liens étroits avec les TMS.

Deux secteurs sont traités spécifiquement : le BTP et le secteur agricole et forestier.

- **La santé au travail au travers de quatre monographies régionales** : dynamiques partenariales entre connaissances et actions

**Philippe LEMAIRE**

Pôle T du Nord-Pas-de-Calais

**Raymond DAVID,**

UT de Meurthe et Moselle

Dans les Directories Centre, Limousin, Nord-Pas-de-Calais et PACA, des études ont été choisies pour retracer les conditions dans lesquelles elles ont été menées et notamment : dans quel contexte ont-elles été commandées ? quelles suites ont été données ?

L'étude ainsi produite analyse de nombreux aspects et notamment l'interaction entre les acteurs, l'impact des processus engagés et l'usage des connaissances produites. Ce sont ces aspects qui seront présentés.

15h 45 - 16h 30 : **Conclusions**

**Serge LEROY,**

Président de la Commission des études régionales

# COUPON RÉPONSE À L'INVITATION

pour la journée du 16 octobre 2012

ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES), Mission actions régionales

39/43 quai André Citroën 75015 Paris  
Salle Marcelle Henry au 1<sup>er</sup> étage passage à l'accueil de la tour obligatoire avec une pièce d'identité

Métro : Javel (ligne 10 ou RER ligne C)

Inscription à renvoyer à [julienne.cupit@travail.gouv.fr](mailto:julienne.cupit@travail.gouv.fr)  
ou par courrier (à l'attention de Julienne CUPIT)

Le nombre de places étant **limité** réponse attendue avant le **2 octobre 2012**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Région : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_

Pour tous renseignements :

**Julienne CUPIT** : 01 44 38 23 26

**Claudine COVO** : 01 44 38 23 28